

Réf: Dossier N° 057346

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « MALIANE »

Siège social Abidjan, Marcory, RESIDENTIEL, Lot 01, Ilot 11

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 18/11/2021 reçus par Me DEBEY JEAN-THIERRY, et enregistrés au CEPICI le 18/11/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MALIANE »

Objet :

- GESTION HOTELIERE.
- EVENEMENTIEL

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;

- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Marcory, RESIDENTIEL, Lot 01, Ilot 11

Dirigeant(s) : Mme KOUMBA HASSANE DIALLO EPOUSE ANOUMA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-00985 du 01/03/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°08444/GTCA/RC/2022 du 01/03/2022

